Dém'Act
Dématérialisation des actes des EPLE

ACADEMIE DE NANTES

COLLEGE SOLJENITSYNE

85190 AIZENAY

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2016/2017

Quorum : 16

Numéro de séance : 2

Nombre des présents : 26

Date de convocation : 10/ 11 / 2016

Nombre d'absents excusés : 5

Présidence de : CATHY RODIER

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITEES	Décision Avis Vote Extrait Motion	page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
				désignation	N°
1. Vie pédagogique		3			
1.1 Rectificatif IMP	Vote				
1.2 Rapport Annuel Pédagogique 2015-2016	Vote				
2. Vie Financière		4			
2.1 Contrats et conventions	Vote				
2.2 Informations et formation secourisme					
2.3 Budget 2017	Vote				
2.4 Admissions en non valeur	Vote				
3. Questions diverses					

Signatures : **Le Président** **Le Secrétaire**

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 24 novembre 2016

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	C. Rodier	X						
	Adjoint	P. Guiguen	X						
	Gestionnaire	D Hurpeau	X						
	CPE	F Kerzulec	X						
Elus locaux	Commune siège	B Perrin			X	S Adélée	X		
	Communauté de commune	XXX							
	Conseil Départemental	A Leboeuf			X	M Hermouet	X		
Personnalité qualifiée		XXX							
Sous total			4	0	2		2	0	0
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	A.-L. Komano	X			V. Chapin		X	
		M. Vergereau	X			C. Croisé		X	
		L François	X			L. Lelong		X	
		J.-C. Raimond	X			S. Rousseau		X	
		M Chevet	X			C. Mourlon		X	
		C Rautureau	X			D. Sabourin		X	
		Q. Retailleau	X			C. Bécanne		X	
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	G. Huet	X						
		B. Crochet	X						
		V. Gombert	X						
Sous total			10	0	0		0	7	0
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	C.Guillonneau			X	W.Opportune	X		
		C. Leau	X			P. Denne		X	
		K. Borget			X	J.-M. Simon	X		
		V. Verniolle	X			M. Nivelle		X	
		F. Cazier	X			S. Grondin		X	
		S. Richard	X						
		C. Bonnet	X						
		M. Fouquet	X						
	Elèves	A. Denis	X			S.CoulonFebvr		X	
		B. Richard	X						
		L. Pautrat		X					
Sous total			8	1			2	4	0
Total			22	1	2		4	11	0

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 18h05.

Monsieur GUIGUEN est désignée secrétaire de séance.

Le procès verbal du conseil d'administration du 22 septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

Madame Le Principale excuse l'absence de Monsieur Tissier, agent comptable, de messieurs Leboeuf et Perrin, représentant les collectivités locales, de mesdames Guillonneau et Borget, représentante des parents d'élèves et du retard de Mme Hermouet, élue du Conseil départementale, débutant sa soirée dans un autre Conseil d'Administration.

Madame La Principale demande l'accord des nouveaux membres élus la répartition des commissions issus du Conseil d'Administration pour l'année scolaire 2016-2017.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

RUBRIQUE I : FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE

1. RECTIFICATIF IMP

Madame La Principale présente aux membres du conseil d'administration

2 IMP : coordination EPS à Mme Komano

0.5 IMP : coordination activité culturelle Mme Mathé

0.5 IMP : coordination Histoire –Géographie - EMC M. Aoustin

1 IMP : coordination Technologie - M. Goudenhooft (0.5) Mme Gravelle (0.5)

0.5 IMP : atelier couture Mme Gravelle

1 IMP : administrateur e-lyco (pédagogie numérique) M. Guiguen

1 IMP : site e-lyco et atelier artistique M. Renou

0.5 IMP : référent sécurité routière M. Guiguen

0.5 IMP : pilotage évaluation Mme Lieurade

0.5 IMP : Dispositif PAO Mme Lelong ; 1 IMP Dispositif PAO Mme Blanloeil

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

2. Rapport Annuel de Fonctionnement Pédagogique 2015-2016

Madame le Principal présente succinctement le Rapport Annuel de Fonctionnement Pédagogique de l'année 2015-2016 (rapport envoyé au préalable aux membres du conseil d'administration) avec les points forts et les faibles de l'établissement, les leviers et points d'appui pour l'année 2016-2017.

Aucune question n'est soulevée par les membres du conseil d'administration. Madame le Principal rappelle que ce rapport a été envoyé aux autorités de tutelle (Inspection académique, Conseil départemental et mairie) ; il servira de base à l'entretien du dialogue de gestion qui aura lieu le mardi 6 décembre entre l'Inspection académique et la Direction.

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

RUBRIQUE II : VIE FINANCIERE

1. CONTRATS ET CONVENTIONS

Dans le cadre d'accueil ponctuel d'élèves allophones et issus de familles itinérantes, Madame Le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration l'autorisation de signer la convention de partenariat avec le CNED pour l'accueil ponctuel d'élèves allophones ou issus de familles itinérantes.

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Dans le cadre d'un recrutement d'une AVS-Co au sein du dispositif ULIS en contrat aidé (CUI), Madame le Principal demande l'autorisation aux membres du Conseil d'Administration de signer les contrats de travail et les conventions y afférant, par le biais notamment du groupement de services pour la rémunération des personnes recrutés en CUI et EAP (contrats aidés) par les EPLE avec le lycée Touchard Washington du Mans.

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Madame Le Principal demande l'autorisation de signer la convention concernant le fonctionnement du réseau d'assistance informatique académique pour les trois prochaines années (CRID).

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Madame le Principal demande l'autorisation de signer la convention de partenariat entre le département de la Vendée et le collège public Alexandre Soljenitsyne relative aux modalités d'exercice de leurs compétences respectives (dont notamment le service annexe d'hébergement et les travaux d'entretien de réparation).

Vote

- ☐ Pour : 25
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

2. INFORMATIONS ET FORMATION SECOURISME

Monsieur Hurpeau, adjoint gestionnaire, rappelle deux sorties susceptibles d'être faites dont notamment les châteaux de la Loire, sans devis préalable

Monsieur Hurpeau rappelle également, avec Madame le Principal, les nouvelles directives en terme de prévention et de gestions des risques notamment par la formation des premiers secours. Madame Mutschler, infirmière scolaire et formatrice, demande un investissement dans le matériel afin de pouvoir former au mieux les élèves, dont 50 % des élèves de 3ème au PSC1 et 50% des autres élèves de 3ème aux Gestes qui Sauvent. Madame le Principal rappelle que pour le premier il s'agit d'un module de 7 heures et pour le second d'un module de 2h.

3. BUDGET 2017

Arrivée de Mme Hermouet, élue du CD 85

Madame la Principale rappelle aux membres du conseil, notamment les nouveaux, l'envoi au préalable d'un document explicatif de ce qu'est un budget dans un établissement scolaire.

M. Hurpeau adjoint gestionnaire présente le budget prévisionnel de l'année civile de 2017. M. Hurpeau rappelle des aspects théoriques, puis les dotations du conseil départemental et autres. Par un diaporama, M. Hurpeau présente les différents aspects du budgets, lar les domaines et activités afin d'amener à l'équilibre budgétaire. La Direction précise que la dotation a baissé de 10 388 euros environ par rapport à l'année précédente et a un manque à gagner de 6000 euros environ dû à un logement vide. Du fait également des investissements pour les nouvelles normes de sécurité en conformité avec le plan Vigipirate, la Direction a préféré garder un budget aisé, permis par les fonds de réserve qui étaient trop conséquents, soit des prélèvements de 26 982 euros pour l'année à venir. Les fonds de réserve estimé seraient alors de 54 319,21 euros.

Madame la Principale demande aux membres du conseil d'administration de voter le budget prévisionnel pour l'année 2017 présenté par M. Hurpeau, adjoint gestionnaire, budget à l'équilibre.

Vote

- ☐ Pour : 26
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

Par le décret du 26.10.2012 permettant au chef d'établissement d'avoir délégation de signature pour les marchés publics, Madame le Principal demande aux membres du Conseil d'administration l'autorisation de signer tout contrat et convention de marchés publics, jusqu'à une hauteur de 209 000 euros.

Vote

- ☐ Pour : 26
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

4. ADMISIONS EN NON VALEUR

Monsieur Hurpeau, adjoint gestionnaire, rappelle ce qu'est une admission en non valeur : une créance de demi-pension non recouvrée par le collège ; après procédures contentieuses et huissier, les créances ne sont pas payées et sont à charge du collège. Soit une somme de 243,04 euros.

Vote

- ☐ Pour : 26
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

5. QUESTIONS DIVERSES

Suite à des activités de pleine nature, notamment pour l'activité de course d'orientation dans la forêt d'Aizenay, il nous est demandé par le service nature du Conseil Départemental, de faire valider le plan d'utilisation des balises dans la forêt domaniale. Madame le Principal demande aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le parcours de course d'orientation.

Vote

- ☐ Pour : 26
- ☐ Abstentions : 0
- ☐ Contre : 0

L'atelier linguistique « Langue et Civilisation Hispanique » que suivaient volontairement 24 élèves de

3ème et de 4ème depuis la rentrée 2016 animée par Mme Perraux, enseignante d'espagnol va s'arrêter à compter du lundi 28 novembre 2016 et pour l'année scolaire. Il est impossible pour l'établissement de poursuivre cet atelier sans paiement conforme à la demande et au statut de l'enseignant. De plus, Madame Perraux partant en cours d'année en congé maternité, il n'est pas certain que l'enseignant remplaçant puisse en prendre la suite.

Toutefois l'heure quinzaine du vendredi animée par Mme Lieurade sera maintenue en groupe entier sur le second trimestre à compter du vendredi 9 décembre 2016, souhait de l'ensemble de l'équipe pédagogique impliquée.

En aucun cas, cet arrêt ne remet en cause l'engagement des enseignants ni celui des élèves et des familles. Il ne remet pas en cause non plus le séjour linguistique du 3 au 7 avril 2016. Nous espérons pouvoir remettre en place cet atelier linguistique l'an prochain, dans les conditions adéquates, si la dotation et les priorités pédagogiques de l'ensemble du conseil pédagogique le permettent.

Madame le Principal fait le point sur les effectifs prévisionnels : des effectifs stables en 6ème par rapport à l'an passé ; par voie de conséquence des effectifs du même accabit en 5ème ; par contre les effectifs seront plus élevés en classes de 4ème et de 3ème compte tenu de nos propres effectifs de cette année. Madame Le Principal espère que l'Inspection Académique confortera ces estimations. Madame le Principal rappelle la vigilance qu'elle met en place depuis la rentrée et les actions dans les écoles et les Portes Ouvertes du samedi 28 janvier 2016.

Sur le point des exercices dans le cadre du PPMS, Madame le Principal informe les membres du conseil d'administration d'un exercice explicatif pour les élèves avant les congés de Noël, après un rapide conseil pédagogique afin d'expliquer les différentes procédures aux personnels. Les agents seront informés et formés pendant les jours de permanence des congés de Noël.

Un autre exercice de 15 minutes environ aura lieu dans le courant du second trimestre.

Madame le Principal informe les membres du conseil d'administration d'une action de sensibilisation de l'utilisation des écran en partenariat avec le Conseil Départemental auprès des élèves de 6ème et 5ème : « Défi sans écran » qui aura lieu du 1er au 10 juin, après différents temps de conférences. Une conférence sera dédiée aux personnels de l'établissement, une autre sera également à destination des parents d'élèves.

Sans question supplémentaire, la séance est levée à 20h11.